



**BILAN ANNUEL 2014 DE
L'ANIMATION DU DOCOB DU SITE
NATURA 2000 - FR1102005
« Rivières du Loing et du Lunain »**

**FEDERATION DE SEINE-ET-MARNE POUR LA PECHE ET
LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**

FEVRIER 2015



TABLE DES MATIERES

1.	PREAMBULE.....	1
1.1	LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000.....	1
1.2	L'ANIMATION.....	1
1.3	RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB.....	1
1.4	MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE.....	2
2.	GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES.....	3
2.1	ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000.....	3
2.2	ANIMATION DES MAET/MAEC.....	3
2.2.a	<i>Montage de l'animation Agro-Environnementale (contacts, diagnostics, suivis...)</i>	3
i.	Prise de contact avec les exploitants du site Natura 2000.....	4
ii.	Mise en place des Mesures Agro-Environnementales.....	4
2.2.b	<i>Montage du Projet Agro-Environnemental 2015-2017</i>	5
2.2.c	<i>Synthèse de l'engagement en faveur de MAE</i>	5
2.3	ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000.....	7
2.4	ANIMATION POUR LA GESTION AVEC D'AUTRES OUTILS FINANCIERS.....	7
2.5	ANIMATION FONCIERE.....	8
3.	ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS.....	9
3.1	COMMUNICATION SUR L'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000.....	9
3.2	PROJETS SUIVIS EN 2014.....	9
4.	SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.....	10
4.1	CAMPAGNE DE PECHES ELECTRIQUES.....	10
4.2	SUIVI DES VEGETATIONS AQUATIQUES.....	11
4.3	SUIVI DES ODONATES.....	11
4.3.a	<i>Suivi de l'Agrion de Mercure</i>	11
4.3.b	<i>Collecte des exuvies</i>	12
4.4	ETAT DES LIEUX SUR LA MULETTE EPAISSE.....	12
4.5	SUIVI DES FACTEURS DE PERTUBRATIONS.....	12
4.6	INTEGRATION DES DONNEES OPPORTUNISTES.....	13
5.	INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION.....	13
5.1	CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA.....	13
5.1.a	<i>Exposition itinérante</i>	13
5.1.b	<i>Bulletin infosite</i>	13
5.1.c	<i>Fiches site – habitats – espèces</i>	13
5.1.d	<i>Site Internet</i>	14
5.1.e	<i>Communication avec les médias</i>	14
5.2	PRISES DE CONTACTS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS.....	14
5.3	ORGANISATION DE REUNIONS D'INFORMATION OU DE MANIFESTATIONS.....	15
5.3.a	<i>Journée Mondiale des Zones Humides</i>	15
5.3.b	<i>Réunions publics d'information</i>	16
5.3.c	<i>Information du public et des élus sur les suivis scientifiques</i>	16
5.4	PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE.....	17
5.5	COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES.....	17
5.6	PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE.....	18
6.	VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE.....	18
7.	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	19
7.1	ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	19
7.1.a	<i>Organisation de réunion du comité de pilotage</i>	19
7.1.b	<i>Animation de groupes de travail</i>	20
7.1.c	<i>Réunions ou rencontres avec les services de l'état</i>	20
7.2	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE.....	21
7.3	COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB.....	21
7.4	ÉLABORATION DE LA CHARTE.....	21
8.	SYNTHESE.....	22

1. PREAMBULE

1.1 LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain » a été désigné au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992). Le Document d'objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral le 22 mars 2012 et l'animation du site a débuté le 5 février 2013 (désignation de la Communauté de communes Moret Seine et Loing comme structure animatrice). L'arrêté du 17 avril 2014 porte désignation du site Natura 2000 en Zone Spéciale de Conservation.

1.2 L'ANIMATION

La Communauté de communes Moret Seine et Loing porte l'animation du site Natura 2000 dont elle a délégué la gestion à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Cette dernière est également en charge de l'animation de trois autres sites Natura 2000 :

- FR1102004 « Rivière du Dragon » ;
- FR1100814 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin » ;
- FR1102007 « Le Vannetin ».

La présidence du Comité de pilotage est assurée par Monsieur Patrick SEPTIERS, également maire de la commune de Moret-sur-Loing et Président de la Communauté de communes Moret Seine et Loing.

Le présent bilan est celui de la seconde année d'animation du Document d'Objectifs (DOCOB), laquelle s'étend du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

1.3 RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence ou la potentialité de présence de cinq espèces d'intérêt communautaire et deux habitats d'intérêt communautaire :

- le Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163) ;
- la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096) ;
- la Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149) ;
- la Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134) ;
- la Grande alose (*Alosa alosa* – Code Natura 2000 : 1102) ;
- les « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* » (Code Natura 2000 : 3260 – Code Corine Biotope : 24.4) ;
- les « Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin » (Code Natura 2000 : 6430 – Code Corine Biotope : 37.7 & 37.8).

Cinq espèces et deux habitats d'intérêt communautaire ont été contactés sur le site ou à proximité de celui-ci au cours des prospections menées dans le cadre de l'élaboration du DOCOB.

- la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii* – Code Natura 2000 : 1041) ;
- l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044) ;
- la Mulette épaisse (*Unio crassus* – Code Natura 2000 : 1032) ;
- le Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana* – Code Natura 2000 : 1016) ;

- le Vertigo étroit (*Vertigo angustior* – Code Natura 2000 : 1014) ;
- les « Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) » (Code Natura 2000 : 6510 – Code Corine Biotope : 38.2) ;
- les « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)* » (Code Natura 2000 : 91E0* – Code Corine Biotope : 44.2, 44.3 et 44.13).

Au total, le site et ses abords comprennent dix espèces et quatre habitats d'intérêt communautaire (hors espèces de la Directive « Oiseaux »).

Afin de les préserver, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

- Objectif 1 : Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels ;
- Objectif 2 : Assurer le suivi scientifique des habitats naturels et des espèces ;
- Objectif 3 : Préserver les milieux naturels dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques ;
- Objectif 4 : Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire ;
- Objectif 5 : Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement ;
- Objectif 6 : Réaliser une étude complémentaire sur les autres espèces d'intérêt communautaire identifiées au sein et à proximité du site : Mulette épaisse, Agrion de mercure, Cordulie à corps fin, Vertigo de Des Moulins, Vertigo étroit ;
- Objectif 7 : Maintenir ou restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière (hydromorphologie) ;
- Objectif 8 : Restaurer la qualité de l'eau ;
- Objectif 9 : Restaurer et conserver des habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Pour atteindre ces objectifs, 35 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales, Contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

1.4 MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivant :

1. Gestion des habitats et des espèces ;
2. Suivi des Evaluations des Incidences Natura 2000 ;
3. Suivis scientifiques ;
4. Information, communication et sensibilisation ;
5. Veille à la cohérence des politiques publiques ;
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

2. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

2.1 ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

L'animation des contrats Natura 2000 a consisté à finaliser la base de données propriétaire, indispensable à la prise de contact avec les personnes potentiellement concernées.

Le recueil des données a été réalisé auprès :

- Des mairies du site ;
- De la communauté de communes Moret-Seine-et-Loing ;
- Du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Loing (SMAGL).

La base de données a été créée, renseignée et mise en forme pour répondre aux exigences d'un envoi courrier aux propriétaires riverains. Deux réunions d'information, fin décembre 2014, ont permis de présenter le dispositif contractuel aux propriétaires riverains.

Un contrat est en passe de se finaliser pour début 2015 (Cf. Tableau 1). Il porte sur la restauration et l'entretien d'une ancienne peupleraie en milieu ouvert (2,5 ha), la mesure suivante serait alors mobilisée : A32305R « Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger ». Ce contrat est à l'initiative de l'association de protection de l'environnement Pro Natura Ile-de-France, propriétaire des parcelles, et désireuse d'initier des actions en faveur de la biodiversité. Plusieurs rencontres ont été nécessaires à la préparation du contrat.

Suite à la formulation d'un cahier des charges cohérent avec les enjeux du site, trois devis ont été réalisés les 13 mai, 3 et 5 juin 2014. L'analyse des devis est en passe d'être finalisée avec le propriétaire. Si la démarche aboutit, le contrat serait réalisé en octobre – novembre 2015.

Tableau 1 : présentation du contrat Natura 2000 en projet.

BENEFICIAIRE	MONTANT TOTAL	ACTIONS PREVUES	HABITATS CONCERNES	SURFACE	MESURES DU DOCOB	AVANCEMENT
PRO NATURA Ile-de-France	Non déterminé	Ouverture Entretien	Prairie maigres de fauche et Mégaphorbiaie	2,5ha	A32305R	Prévu 2015

2.2 ANIMATION DES MAET/MAEC

2.2.a Montage de l'animation Agro-Environnementale (contacts, diagnostics, suivis...)

L'animation du dispositif agricole a été lancée en février 2014 sur le site. Des outils de communication à l'attention des exploitants ont été créés en début d'année. Ceux-ci ont pour objectif de présenter la démarche Natura 2000, les cahiers des charges des Mesures Agro-Environnementales (MAE) et les dispositifs financiers disponibles. La trame du diagnostic d'exploitation biodiversité (C14) a été finalisée courant janvier 2014 ; celui-ci est indispensable à la mise en place des MAE surfaciques proposées à la contractualisation.

i. Prise de contact avec les exploitants du site Natura 2000

Trois réunions d'information à destination des exploitants agricoles du site Natura 2000 ont été organisées en février 2014 :

- **Conférence grand public sur les mesures proposées par Natura 2000 en faveur des zones humides.**

Date et lieu : 1^{er} Février 2014 à la salle de fête le Trocadéro, commune de Bagneaux-sur-Loing.

Public visé : Grand public et agriculteurs.

Objet de la réunion : L'intervention se place dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides 2014 dont le thème est « Zones humides et agriculture ». L'objectif était de présenter le dispositif Natura 2000 et les mesures qui en découlent pour conserver les zones humides. Un focus particulier a été fait sur les MAEt proposées aux agriculteurs sur le territoire des « Rivières du Loing et du Lunain ».

Résultat : Une dizaine d'agriculteurs sont venus à l'occasion de cet événement.

- **Réunions techniques de présentation des MAEt aux exploitants agricoles du Loing** (*en collaboration avec la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne*).

Dates et lieux :

6 Mars 2014, commune de Montigny-sur-Loing.

18 Mars 2014, commune de Nanteau-sur-Lunain.

Public visé : Agriculteurs.

Objet de la réunion : Présentation du dispositif Natura 2000, des enjeux du site et des Mesures Agro-Environnementales disponibles pour les exploitants.

Résultats : Une quinzaine d'exploitants sont venus assister aux réunions. Les exploitants présents ont été vivement intéressés par le dispositif bien qu'une majorité d'entre eux déplorent des indemnités trop faibles et des contraintes d'exploitation trop fortes (retard de fauche et maîtrise des refus ligneux trop restrictifs...). Ces réunions ont permis d'entrer en contact avec les trois exploitants ayant contractualisé en 2014.

ii. Mise en place des Mesures Agro-Environnementales

Suite aux réunions techniques, des appuis individuels ont été réalisés par la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de mars à mai 2014. Quatre exploitants ont manifesté leur intérêt pour le dispositif et ont été rencontrés individuellement. Ces visites ont été l'occasion de l'élaboration d'un diagnostic d'exploitation précisant les potentialités écologiques des parcelles concernées et les engagements pris, parcelle par parcelle. Tous les éléments nécessaires à l'engagement des exploitants ont aussi été remis aux exploitants lors des rencontres.

Dates des rencontres effectuées sur le terrain, avec les exploitations concernées :

- Le 25 mars avec l'EARL de la Nozaie à Nonville ;
- Les 28 mars et 9 avril avec l'EARL CANAULT à Treuzy-Levelay ;
- Les 28 mars et 11 avril avec l'EARL Famille TOURTE, à Nanteau-sur-Lunain ;
- Le 29 avril avec La Bergerie de la Fontaine Clairette à Nanteau-sur-Lunain.

2.2.b Montage du Projet Agro-Environnemental 2015-2017

Suite à la programmation de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) pour 2015, plusieurs actions nécessaires à l'animation agricole ont été réalisées, préalablement à la prise de contact avec les agriculteurs :

- Candidature et réalisation du Projet Agro-Environnemental Climatique en décembre 2014 ;
- Mise à jour et transmission du cahier des charges des MAEC pour l'année 2015.

2.2.c Synthèse de l'engagement en faveur de MAE

En 2014, 4 exploitants ont été rencontrés sur leurs parcelles et ont réalisé avec l'animateur Natura 2000 un diagnostic d'exploitation biodiversité. A l'issue de cette première phase, et au regard des enjeux écologiques de chacun de leur parcellaire, trois exploitants se sont engagés dans le dispositif Agro-Environnemental sur les communes de Nanteau-sur-Lunain et Treuzy-Levelay. Trois mesures ont été mobilisées sur six ilots PAC différents pour un total de 13,63 ha et 120 ml (Cf. tableau 2).

Tableau 2: bilan de la contractualisation des différentes mesures engagées en 2014 par exploitation.

EXPLOITATIONS	MESURES		
	IF-LOLU-HA1	IF-LOLU-HE2	IF-LOLU-HE4
EARL TOURTE	120 ml		3.4 ha
EARL CANAULT		1.51 ha	
BERGERIE DE LA FONTAINE CLAIRETTE			6.28 ha 0.9 ha 0.56 ha 0.98 ha
TOTAL	120 ml	1.51 ha	12.12 ha

Tableau 3 : Liste des MAEC proposées à la contractualisation en 2015.

MILIEUX CONCERNES	NOM DU CONTRAT	CODE MESURE PDRR	ENGAGEMENTS UNITAIRES	PLAFOND DES AIDES	ENJEUX CONCERNES	PRIORITE
Milieux humides et agricoles	Création et gestion extensive de couvert herbacé sans fertilisation minérale et organique	IF-LOLU-HE2	HERBE_01 + HERBE_03 +HERBE_06 + COUVER06	566,60 euros au maximum/ha/an plus les coûts induits par CI1 et CI4	3 ; 8 ; 9 ; 11	1
	Gestion extensive de milieux humides et absence de fertilisation	IF-LOLU-HE7	HERBE_01 + HERBE_03 +HERBE_13	267,06 euros/ha/an plus coûts induits par CI4	11	2
	Création et gestion extensive de couvert herbacée par pâturage sans fertilisation minérale et organique	IF-LOLU-HE6	HERBE_01 + HERBE_03 +HERBE_04 + COUVER06	397,39 euros/ha/an plus coûts induits par CI4	3 ; 8 ; 9 ; 11	1
Milieux agricoles	Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique	IF-LOLU-AU1	COUVER07	600 euros/ha/an plus les coûts induits par CI1 et CI4	8 ; 11	1
	Création et entretien d'un maillage de zones de régulation écologique	IF-LOLUG-ZR1	COUVER05	369,40 euros/ha/an plus le coût induit par CI4	11	2
	Amélioration d'un couvert déclaré au titre du gel	IF-LOLU-GE1	COUVER08	160 euros/ha/an plus les coûts induits par la CI4	11	2
	Entretien d'arbres isolés ou en alignement	IF-LOLU-AR1	LINEA_02	7,92 euros/arbre/an	11	3
	Restauration et/ou entretien des mares et de plans d'eau	IF-LOLU-PE1	LINEA_07	81,26 euros/mare/an	9 ; 11	3
	Gestion extensive de couvert herbacé sans fertilisation minérale et organique avec ajustement de la pression de pâturage	IF-LOLU-HE4	HERBE_01 + HERBE_03 +HERBE_04	223,64 euros/ha/an plus coûts induits par CI4	11	2
	Gestion extensive de couvert herbacé avec absence fertilisation minérale et organique avec retard de fauche	IF-LOLU-HE5	HERBE_01 + HERBE_03 +HERBE_06	392,85 euros/ha/an plus les coûts induits par CI1 et CI4	11	2

2.3 ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

Chartes signées ou en cours d'instruction :

- En 2013, l'association PRO NATURA Ile-de-France a signé la Charte Natura 2000 du site pour 125 parcelles, dont 13ha 33a 20ca à l'intérieur du périmètre du site.
- Le 11 mars 2014 la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a adhéré à la Charte Natura 2000 du site sur une parcelle sur la commune de Montcourt-Fromonville (12a 5ca).
- Eau de Paris a souhaité adhérer à la Charte Natura 2000 sur ses terrains situés en zone Natura 2000, une rencontre a eu lieu le 26 mars. A ce jour, les documents nécessaires à l'adhésion des 29 parcelles concernées ont été transmis par Eau de Paris au service instructeur. L'adhésion à la Charte devrait être validée courant 2015.
- Le Conseil Général de Seine-et-Marne a souhaité adhérer à la Charte Natura 2000 du site sur toutes les parcelles comprises dans des Espaces Naturels Sensibles (68 parcelles - 60ha 76a 82ca). La demande d'adhésion sera déposée auprès du service instructeur courant 2015.
- La Commune de Treuzy-Levelay a signifié sa volonté d'adhérer à la Charte Natura 2000 sur une partie des parcelles dont elle a la maîtrise foncière en bord du Lunain. Les documents, nécessaires à l'adhésion, ont été transmis à la commune le 16 décembre 2014. Une délibération du conseil municipal en faveur de l'adhésion de la commune devrait être prise en janvier/février 2015.
- La commune de Souppes-sur-Loing, propriétaire de plusieurs parcelles en bord de Loing, a été contactée afin d'adhérer à la Charte. L'étude des terrains qui pourraient être engagés est en cours.
- Un propriétaire riverain et élu sur la commune de Nanteau-sur-Lunain a souhaité s'engager personnellement en faveur de la biodiversité sur le site. Une visite de terrain a eu lieu le 19 décembre dernier au cours de laquelle les documents nécessaires à l'adhésion ont été remis (deux parcelles pour environ 80 ca).

Deux réunions à l'attention des riverains se sont tenues fin décembre 2014, elles ont permis de prendre contact avec de nombreux signataires potentiels. Des rendez-vous dans ce sens seront pris dès janvier 2015.

2.4 ANIMATION POUR LA GESTION AVEC D'AUTRES OUTILS FINANCIERS

L'animation du site a nécessité une articulation avec d'autres outils financiers en 2014. Cette animation spécifique a porté sur les mesures suivantes :

- **Restauration de berges par des techniques végétales douces (Berge_1)**

Cette mesure concerne un propriétaire riverain à Moret-sur-Loing. L'enjeu est de restaurer par des techniques « douces » 87 mètres de berges sur le Loing. Pour ce faire, trois devis ont été réalisés avec des entreprises spécialisées. Plusieurs possibilités de financements ont été étudiées mais seule l'Agence de l'Eau Seine Normandie est en capacité de financer cette opération. Le projet est pour le moment en attente ; la parcelle concernée par la mesure étant située dans la zone d'influence de l'ouvrage de Moret-sur-Loing, la réalisation des travaux d'aménagement est dépendante des orientations techniques qui seront retenues pour rétablir les continuités écologiques sur cette portion du Loing.

Deux rencontres préparatoires ont eu lieu avec le propriétaire, le 27 février et le 4 juillet (à l'étiage).

Trois réunions ont eu lieu avec des entreprises sur site pour établir des devis : le 5 septembre et les 3 et 22 octobre.

- **Effacement ou aménagement d'obstacles à la libre circulation piscicole et sédimentaire (Continuité_1)**

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, en tant qu'animatrice du site Natura 2000 et structure compétente en termes de gestion des milieux aquatiques apporte son conseil et son avis technique auprès des acteurs chargés de rétablir les continuités écologiques sur le territoire. Aussi, les phases de travaux et les réunions sur ces thèmes ont été suivies tout du long de l'année 2014 (Cf. 6 veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site).

- **Réhabilitation de parcelles boisées en milieux ouverts, favorables au frai du brochet**

La réhabilitation de parcelles boisées en frayère à brochets a été étudiée à deux reprises.

- sur la suggestion de l'association Pro Natura Ile-de-France, sur la commune de Moret-sur-Loing (rencontre fin 2013) ;
- à la demande l'AAPPMA de « *La Brème de La Genevraye-Montigny-sur-Loing-Bourron-Marlotte* », sur la commune de Montigny-sur-Loing (rencontre le 13 novembre 2014).

Cette action ne cible pas directement les espèces d'intérêt communautaire du site, un contrat Natura 2000 n'est donc pas éligible. D'autres financements, proposés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie peuvent palier au DOCOB dans ce cas. La réhabilitation d'une frayère, même si elle n'est pas orientée vers les espèces « cibles » du site, participe à la préservation des zones humides annexes et à l'amélioration de l'état écologique global de la rivière.

La réhabilitation de ces parcelles boisées, permettrait de retrouver des milieux ouverts d'intérêt pour la biodiversité. Les terrains concernés par cette réflexion ont un caractère fortement humide et sont totalement inclus dans le périmètre du site Natura 2000. Des inconnues existent quant aux orientations techniques qui seront retenues pour rétablir les continuités écologiques sur le Loing, celles-ci pourront avoir une influence sur la hauteur d'eau et les périodes d'inondation. La restauration de ces milieux n'est donc pas possible pour le moment mais reste à l'étude pour les années futures.

2.5 ANIMATION FONCIERE

Au cours de l'année 2014, aucune animation foncière n'a encore été engagée, les conditions ne nécessitaient pas la mise en place de cette action. Néanmoins, suite au contact de chacun des propriétaires par courrier postal en novembre, plusieurs riverains ont émis le souhait de vendre ou de rétrocéder leurs parcelles. L'animation Natura 2000 incitera les propriétaires à effectuer ces transactions avec les communes concernées, le Conseil Général de Seine-et-Marne ou l'association de protection de la nature Pro Natura Ile-de-France. Suite à l'acquisition des parcelles par l'une de ces structures, l'objectif serait de mettre en place des mesures de gestion cohérentes avec les enjeux du site Natura 2000. L'animation foncière à proprement parler débutera donc en 2015.

3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

3.1 COMMUNICATION SUR L'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Les « Evaluations des Incidences Natura 2000 » ont fait l'objet d'un temps d'animation avec la rédaction de supports de communication. Ces supports ont été finalisés en 2014 et diffusés en septembre. Ils ont pour vocation d'expliquer de façon claire les menaces potentielles pour chacun des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site. Ils permettront d'orienter les porteurs de projets lors de l'évaluation des incidences les concernant (Cf. partie 5.1.c FICHES SITE – HABITATS – ESPECES).

Afin d'informer le plus en amont possible les acteurs du site à ce sujet, les « Evaluations des Incidences Natura 2000 » ont fait l'objet d'une présentation par Mademoiselle Alix REISSER, Technicienne Natura 2000 et chasse à la DDT de Seine-et-Marne, au cours du Comité de pilotage qui s'est tenu le 30 janvier 2014.

Les élus du site Natura 2000 ont aussi bénéficié de deux formations à l'Évaluation des Incidences Natura 2000 en novembre 2014 :

- **Réunions de formation aux Evaluations des Incidences Natura 2000**

Dates et lieux :

21 Novembre 2014 au Siège du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Loing à Nemours ;

24 Novembre 2014 à la Mairie de La Genevraye.

Public visé : Elus et agents techniques des communes.

Objet de la réunion : Formation des élus à l'Évaluation des Incidences Natura 2000 (EIN) en expliquant le dispositif et en donnant les outils nécessaires à la réalisation et l'instruction des dossiers.

Résultat : 10 communes ont été représentées ainsi qu'une Communauté de communes.

3.2 PROJETS SUIVIS EN 2014

Plusieurs projets ont fait l'objet d'une Evaluation des Incidences Natura 2000 sur le site en 2014 :

- **Mairie de Moncourt-Fromonville**

Suivi du projet : La mairie de Moncourt-Fromonville a formulé une sollicitation auprès de l'animation Natura 2000 dans le cadre d'un projet de navigation fluviale touristique sur le canal du Loing. Le projet n'étant pas inclus dans le périmètre du site Natura 2000, et ne correspondant à aucun item faisant l'objet d'une zone tampon sur le site. Aucune EIN n'est requise.

- **Elaboration du PLU de Saint-Mammès**

Suivi du projet : C'est seulement lors de la publication de l'avis d'enquête publique du projet de PLU que la structure animatrice du site a été informée. L'attention s'est portée sur l'analyse de la pertinence de l'EIN et des données scientifiques intégrées dans le document. Un avis technique, adressé au commissaire enquêteur, a permis d'apporter des précisions au PLU.

- **Reconduction de la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) d'entretien du Lunain**

Suivi du projet : La DIG d'entretien du Lunain a été reconduite en 2014 par la Communauté de communes Moret-Seine-et-Loing. Cette dernière a rédigé une EIN élaborée comprenant des mesures de réduction et d'accompagnement pour répondre aux objectifs de conservation des « Rivières du Loing et du Lunain ». L'animateur du site Natura 2000 a été associé au projet dès le début de l'EIN ; il a pu conseiller sur les choix techniques à mettre en œuvre et apporter des compléments sur les dernières données scientifiques.

- **Modifications simplifiées de POS sur les communes du site (Ecuelles ; Treuzy-Levelay)**

Suivi du projet : La nature des modifications du POS, après vérification, ne présentait pas d'incidences sur le site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain ». Une EIN n'était pas nécessaire.

4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Le suivi scientifique et technique du site a regroupé les actions suivantes en 2014 :

- Campagne de suivis piscicoles par pêche à l'électricité (échantillonnages et inventaires) ;
- Suivi des végétations aquatiques ;
- Mise à jour des facteurs de perturbation ;
- Suivi des odonates.

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Bilan des suivis scientifiques 2010 - 2014 du site Natura 2000 FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2015). Il est téléchargeable via le site internet dédié au site Natura 2000.

4.1 CAMPAGNE DE PECHEES ELECTRIQUES

Objectifs :

Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 et actualisation des données du diagnostic écologique.

Espèces concernées :

Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163) ; Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096) ; Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149) ; Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134).

Description des actions réalisées :

Le suivi des espèces piscicoles d'intérêt communautaire porte sur huit stations réparties pour moitié sur les deux rivières. Chaque station est prospectée une année sur deux. Ainsi quatre stations ont été prospectées en 2014 (les 1^{er} et 29 juillet ainsi que le 16 septembre). Le protocole de pêche électrique mis en œuvre diffère suivant la rivière pour des raisons de mise en œuvre :

- Un échantillonnage par ambiances sur le Loing ;
- Un inventaire sur le Lunain.

L'analyse des résultats a porté sur l'ensemble du peuplement piscicole (écologie des espèces, effectifs, biomasses...), puis sur les espèces d'intérêt communautaire avec une représentation graphique des effectifs par classes de taille.

Conclusions principales :

Sur le site Natura 2000, 26 espèces piscicoles ont été contactées au cours des quatre années d'inventaires (2010-2014), dont 23 sur le Loing et 24 sur le Lunain. La richesse spécifique de chaque station varie peu dans l'intervalle de temps entre les deux sessions de pêche ; suivant les cas, il peut être constaté une légère variation du nombre d'espèces d'une session de pêche à l'autre. Ces variations, non significatives, sont le fruit du déplacement naturel des populations piscicoles, et des changements hydromorphologiques s'opérant sur la rivière au cours des ans.

Deux espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (article R.432-5 du Code de l'environnement) ont été inventoriées sur les deux rivières : l'Ecrevisse américaine (*Orconectes limosus*) et la Perche soleil (*Lepomis gibbosus*).

Les suivis 2013 et 2014 nous permettent de confirmer le maintien des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site. Au vu du faible nombre de séquences de suivi, l'analyse des structures de population reste délicate et la reproduction et la pérennité des espèces ne peuvent être garanties sur l'ensemble des stations.

L'absence de la Grande Alose est confirmée sur le site, celle-ci n'a été contactée à aucun moment au cours des suivis (2010 à 2014). Cette absence se justifie par l'absence d'habitats favorables, et par la présence d'ouvrages infranchissables sur le Loing, dès Moret-sur-Loing, empêchant la montaison de l'espèce depuis la Seine.

4.2 SUIVI DES VEGETATIONS AQUATIQUES

Objectifs :

Suivi de l'évolution de l'habitat d'intérêt communautaire « Rivières à Renoncules » sur le site Natura 2000 et actualisation des données du diagnostic écologique.

Habitat concerné :

Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-batrachion* (Code Natura 2000 : 3260 – Code Corine Biotope : 24.4).

Description des actions réalisées :

Le suivi des végétations aquatiques sur le site Natura 2000 a été réalisé de Juin à Août 2014. Le type de prospection diffère suivant la rivière, les conditions hydrologiques du Loing et du Lunain n'étant pas les mêmes :

- Sur le Loing, l'inventaire s'est déroulé sur six jours en juin et juillet. La prospection a été réalisée d'amont en aval, en canoë-kayak, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) et de l'Association Naturaliste de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau (ANVL).
- Sur le Lunain, l'inventaire a exclusivement été réalisé par des agents de la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. La prospection s'est déroulée d'aval en amont, à pied.

Conclusions principales :

Cette campagne de prospection a permis de mettre à jour la cartographie des habitats aquatiques sur le site Natura 2000 ainsi que la répartition et l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire « Rivières à Renoncules flottantes ».

4.3 SUIVI DES ODONATES

4.3.a Suivi de l'Agrion de Mercure

Objectifs :

Suivi de l'évolution des espèces d'odonates d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 et actualisation des données du diagnostic écologique.

Espèce concernée :

Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044).

Description des actions réalisées :

Le suivi des espèces d'odonates d'intérêt communautaire et en particulier de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) a été effectué par la mise en œuvre du protocole STELI (Suivi Temporel des Libellules). La station de suivi est située sur la commune de Nonville au lieu-dit « Prairie du Landy », le long de la route rejoignant « Le Landy » à « Chauville ». L'année 2014 fut la seconde année de suivi de cette population.

Le protocole mis en œuvre est celui développé par la Société Française d'Odonatologie (SFO) et le Muséum National d'Histoire Naturelle à raison d'une session de trois passages pendant la période estivale (du 16 juin au 31 juillet).

Conclusions principales :

Les suivis 2013 et 2014 ont permis de mettre à jour sur la station dix espèces d'odonates dont l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*). Au vu des effectifs et des caractéristiques de la station (végétation, habitats potentiels...), l'espèce semble trouver toutes les conditions pour assurer la survie de sa population.

L'extraction des observations d'Agrions de Mercure de la base de données naturaliste CETTIA-IDF a permis la mise à jour de plusieurs populations potentielles sur le site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain ».

4.3.b Collecte des exuvies

A l'occasion de l'inventaire des végétations aquatiques du site Natura 2000, les exuvies présentes sur le Loing ont été récupérées et déterminées. Etant donné les dates de prospections, les milieux présents et les supports d'émergence rencontrés, quatre espèces ont été contactées : *Boyeria irene*, *Gomphus pulchellus*, *Gomphus vulgatissimus* et *Onychogomphus forcipatus*.

4.4 ETAT DES LIEUX SUR LA MULETTE EPAISSE

En complément des connaissances établies lors de la réalisation du DOCOB, des valves de Mulette épaisse (*Unio crassus*) ont été découvertes en plusieurs endroits sur le Lunain en 2014, ainsi qu'un individu vivant à l'occasion des inventaires éclairés réalisés par Natureparif. Cette espèce, sous-prospectée à l'échelle du site Natura 2000, et au regard de ses enjeux de conservation, devrait faire l'objet de prospections spécifiques.

4.5 SUIVI DES FACTEURS DE PERTURBATIONS

Objectifs :

Suivi des facteurs de perturbation sur le site (apparition, maintien, disparition) et actualisation des données du diagnostic écologique.

Habitat(s) et/ou espèce(s) concerné(es) :

Tous les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site.

Description des actions réalisées :

A l'occasion de l'inventaire des végétations aquatiques du site Natura 2000. Les facteurs de perturbations ont été relevés (rejets et prélèvements ; protections de berges ; seuils et ouvrages ; abreuvoirs et érosions de berges ; espèces végétales terrestres invasives).

Conclusions principales :

Cette campagne de prospection a permis d'affiner les données préexistantes sur le site Natura 2000. Des cartographies détaillées des différents types de facteurs de perturbation sont à présent disponibles.

4.6 Intégration des données opportunistes

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'investit régulièrement dans la démarche du Conseil Général d'inventaire de la biodiversité de son département. C'est pourquoi il a semblé naturel et intéressant de valoriser les informations recensées lors des inventaires écologiques et les « données opportunistes » récoltées lors de déplacements de terrain, dans l'outil de saisie en ligne « Cettia ».

Les données opportunistes, extraites de cette base, ou transmises par d'autres observateurs ont permis l'amélioration des connaissances scientifiques générales sur les deux rivières. Les données les plus notables et intéressantes pour le site Natura 2000 sont :

- Une meilleure connaissance de la répartition de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) ;
- La première mention de la Cordulie à corps-fin (*Oxygastra curtisii*) sur le site Natura 2000 ;
- La première mention de Mulette épaisse (*Unio crassus*) vivante depuis 2010.

5. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

5.1 CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

5.1.a Exposition itinérante

Afin de sensibiliser les riverains sur le site, une exposition itinérante composée de 11 panneaux a été mise à disposition des communes sur le site. Ce support de communication retrace les enjeux généraux de Natura 2000, mais aussi les objectifs de conservation locaux, propres au site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain » (habitats et espèces concernés, contractualisation, évaluation des incidences Natura 2000...).

L'exposition a été inaugurée le 30 janvier 2014. Elle a par la suite été exposée lors de chaque manifestation sur le site Natura 2000 (événements, réunions...). La Communauté de communes Moret Seine et Loing est chargée d'assurer son itinérance.

5.1.b Bulletin infosite

Un bulletin d'information annuel (numéro 4) a été réalisé et adressé par voie postale aux différents propriétaires riverains du site en novembre, suite à la mise en place de la base de données propriétaires. Ce bulletin a pour vocation de sensibiliser les riverains aux enjeux environnementaux de Natura 2000, et d'exposer un récapitulatif succinct des actions engagées et à venir sur le site.

5.1.c Fiches site – habitats – espèces

Pour permettre une approche simplifiée du site par les usagers, des fiches de synthèse ont été réalisées. Ces fiches sont au format A4 et détaillent le site, les habitats et les espèces. Leur rédaction a abouti en septembre 2014 ; elles ont été mises en ligne sur le site Internet de Natura 2000 en Seine-et-Marne.

Ces fiches ont aussi pour vocation d'orienter les choix des riverains, entreprises et collectivités, lorsque ceux-ci souhaitent réaliser des aménagements. Ils pourront se référer à ces documents pour déterminer s'ils sont soumis à Evaluation des Incidences au titre de Natura 2000.

5.1.d Site Internet

Le site Internet dédié à l'animation Natura 2000 en Seine-et-Marne héberge une page spécifique au site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain » (<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/rivieres-du-loing-et-du-lunain>). Cette page est animée par la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et a été totalement refondue fin 2013.

Le contenu est régulièrement actualisé, voici quelques exemples d'informations disponibles sur le site :

- Un fil d'actualités renseignant les internautes sur les animations à venir (réunions, manifestations...);
- Les informations essentielles sur les habitats naturels et les espèces du site Natura 2000 ;
- Les documents officiels (Documents d'Objectifs, Arrêtés préfectoraux, Charte Natura 2000, Contrats Natura 2000 ; Mesures Agro-Environnementales ...);
- Les comptes rendus de Comités de pilotages, etc...

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique possède aussi un site Internet. Celui-ci comporte un volet Natura 2000, avec un bref descriptif des sites et un renvoi vers le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ». Un fil d'actualité présentant les manifestations et actions portées au cours de l'animation est régulièrement mis à jour.

5.1.e Communication avec les medias

Au cours de l'année 2014, l'animation du site Natura 2000 a fait l'objet de plusieurs parutions.

Une partie de celles-ci s'est fait au niveau communal avec des articles ciblés, adaptés aux enjeux locaux :

- Bulletin municipal de Moncourt-Fromonville « Au Fil des Mots » paru en Juin 2014 : article général d'information sur Natura 2000 ;
- Bulletin municipal de Bagneaux-sur-Loing le « Balnéolite » paru en Août 2014 : article sur l'échantillonnage par pêche à l'électricité sur la commune de Bagneaux-sur-Loing ;
- Bulletin municipal de Treuzy-Levelay, (parution prévue pour le premier trimestre 2015) : article d'information général avec une partie axée sur l'animation scolaire ayant eu lieu sur la commune.

Une autre partie de la communication avec les médias s'est appuyée sur un hebdomadaire régional : « *L'Éclairer du Gâtinais* ». Ce journal permet de communiquer sur la totalité du site Natura 2000. Trois articles ont été diffusés par son intermédiaire en 2014 :

- Suite à la conférence dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides, le 6 février 2014 ;
- Sur l'échantillonnage par pêche à l'électricité sur la commune de Bagneaux-sur-Loing, le 16 juillet 2014 ;
- Pour informer les riverains sur le contenu, les dates et lieux des réunions publiques, en novembre 2014.

5.2 PRISES DE CONTACTS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS

Au cours de l'année 2014, de nombreux contacts ont été pris avec les riverains et usagers du site à l'occasion de réunions ou de rencontres sur le terrain. Ces échanges ont permis la mise en place des bases d'une collaboration durable avec les acteurs locaux. La démarche Natura 2000 et l'animation du Document d'Objectifs ont pu être expliqués à de nombreuses personnes, et des pistes d'actions ont été mises en exergue pour les années à venir.

Des propriétaires privés et des exploitants agricoles ont signifié leur adhésion à la politique de préservation et de valorisation de la biodiversité sur le site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain », avec à la

clef, des possibilités de contractualisation pour les années à venir.

Les organismes publics du site (collectivités, syndicats...) ont pour la plupart été rencontrés au cours de l'année. Ceux-ci, conscients de la richesse de leur territoire, associent l'animation du site Natura 2000 aux programmes d'actions sur le territoire :

- Ainsi, Eau de Paris, gestionnaire des aires de captage sur le Loing (Bourron-Marlotte) et le Lunain (Villemer, Episy) adhère à la Charte Natura 2000 et met en place des pratiques de gestion favorables à la biodiversité sur ses terrains.
- Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Loing (SMAGL) associe la FDAAPPMA aux programmes d'actions sur le site. En effet, le SMAGL est responsable de l'entretien du Loing sur toute sa partie classée en Natura 2000, et maître d'ouvrage de plusieurs études de restauration des continuités écologiques. Le Président du SMAGL a été rencontré individuellement à deux reprises : le 8 janvier et le 16 juillet.
- La communauté de communes Moret-Seine-et-Loing, en charge de l'entretien du Lunain, est assistée par la FDAAPPMA pour assurer la bonne prise en compte des enjeux de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire (plan pluriannuel d'entretien du Lunain d'Episy à Nanteau-sur-Lunain ; rencontres avec les propriétaires).
- Les différentes communes sur le Loing et le Lunain ont été sollicitées afin d'adhérer à la Charte Natura 2000 sur les terrains communaux s'y prêtant. La FDAAPPMA a aussi un rôle d'assistance aux communes lors de l'élaboration des documents d'urbanisme et la réalisation d'Évaluations des Incidences Natura 2000... (Nemours, Souppes-sur-Loing, Treuzy-Levelay, Lorrez-le-Bocage-Préaux, Paley, Moncourt-Fromonville...).
- L'animateur du site Natura 2000 est aussi associé aux réunions ayant lieu entre les propriétaires privés et la Communauté de communes Moret Seine-et-Loing, dans le cadre de l'entretien du Lunain. Ces rencontres sont l'opportunité de prises de contact directes avec les riverains.
- Par ailleurs de nombreux partenaires techniques ont été rencontrés lors des différentes réunions sur le territoire (EDATER, AESN, DDT77, ONEMA, associations locales de protection de l'environnement...).

5.3 ORGANISATION DE REUNIONS D'INFORMATION OU DE MANIFESTATIONS

5.3.a Journée Mondiale des Zones Humides

A l'occasion de la Journée Mondiale des Zones-Humides 2014, dont le thème était « zones humides et agriculture », une conférence grand public a été organisée sur le site Natura 2000. La base de données propriétaire n'était pas encore constituée lors de l'organisation de la réunion. La communication s'est donc reposée sur la mise en place d'affiches de promotion de la manifestation dans chaque commune du site, ainsi que par l'invitation individuelle par courrier de chacun des exploitants agricoles.

- **Conférence grand public sur les mesures proposées par Natura 2000 en faveur des zones humides.**

Date et lieu : 1^{er} Février 2014 à la salle de fête le Trocadéro, commune de Bagneaux-sur-Loing.

Public visé : Grand public et agriculteurs.

Objet de la réunion : L'intervention se place dans le cadre de la Journée Mondiale Zones Humides 2014 dont le thème est « Zones humides et agriculture ». L'objectif était de présenter le dispositif Natura 2000 et les

mesures qui en découlent pour conserver les zones humides. Un focus particulier a été fait sur les MAEt proposées aux agriculteurs. Le Maire de la commune de Bagneaux-sur-Loing était présent à cette occasion.

Appréciation de la réunion : Cette réunion a permis un premier contact avec les exploitants agricoles du site, et a fait l'objet d'un article dans le journal hebdomadaire « L'éclaireur du Gâtinais », diffusé sur tout le territoire du site Natura 2000.

5.3.b Réunions publics d'information

Suite à la constitution de la base de données propriétaire du site, effective en octobre, deux réunions grand public d'information ont été organisées fin décembre. La communication autour de ces réunions a été faite de trois façons :

- Chaque propriétaire a été contacté par courrier postal ;
- L'objet, les dates et lieux des rencontres ont été diffusés dans « L'éclaireur du Gâtinais » ;
- Des affiches de promotion ont été envoyées à toutes les communes du site.

Les enjeux étant différents entre les deux rivières, une réunion a été organisée à destination des riverains du Lunain, et une autre à destination des riverains du Loing :

- **Réunions d'information grand public sur Natura 2000**

Dates et lieux :

11 Décembre 2014 à la salle des fêtes du «Maison du Temps Libre », commune de Paley.

18 Décembre 2014 à la salle des fêtes « Roland Dagnaud », commune de Moret-sur-Loing.

Public visé : Grand public, élus.

Objet des réunions : Ces réunions ont permis de présenter le dispositif Natura 2000 et la mission d'animation du site par la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Les mesures contractuelles proposées aux riverains (Chartes, Contrats Natura 2000 et MAE) ont aussi été présentées à cette occasion.

Appréciation des réunions : Environ 150 personnes se sont déplacées (riverains et élus confondus). De nombreux échanges sur le dispositif Natura 2000 ont eu lieu (enjeux de préservation de la biodiversité, modalités d'application des contrats...). D'autres sujets, n'ayant pas trait directement à Natura 2000 ont été évoqués : continuités écologiques, gestion des vannages et inondation des prairies... Les réunions se sont conclues par des prises de contacts avec des propriétaires privés ou publics, souhaitant s'engager dans la démarche ou disposer d'informations complémentaires sur le dispositif.

Les réunions d'information seront complétées par des rencontres informelles avec les élus et usagers du site et à l'occasion de travaux réalisés en partenariat avec les mairies et syndicats.

5.3.c Information du public et des élus sur les suivis scientifiques

La campagne de pêches électriques 2014 a été l'occasion de partager sur le site Natura 2000 et de faire découvrir les modalités d'inventaires piscicoles à plusieurs acteurs du territoire :

- Membres de la société de pêche privée la « Fario Nonvilloise » ;
- Exploitants agricoles ;
- Les gestionnaires du centre équestre d'Episy ;
- Mr. Deschamps, élu de la commune de Bagneaux-sur-Loing ;

- Service technique de Bagneaux ;
- Les services de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne (Alix Reisser et Thierry Larrieu) ;
- Association Agrée de Pêche et Protection des Milieux Aquatiques de Souppes-sur-Loing ;
- Les riverains rencontrés lors des inventaires des végétations aquatiques du site.

Les deux réunions publiques, les réunions EIN ainsi que le COPIL ont aussi été l'occasion d'évoquer les premiers résultats des suivis scientifiques menés sur le site.

5.4 PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE

Nous avons été sollicités pour participer à deux manifestations sur le territoire en 2014 :

- **City-raid de Nemours (18 avril 2014 – Nemours)**

Rôle de l'animateur du site : Animateur (tenue d'un stand).

Public présent : Riverains et scolaires.

Intérêt pour le site : Présentation du dispositif Natura 2000 aux riverains et scolaires présents lors de la manifestation. De nombreux enfants ainsi que leurs accompagnateurs sont venus sur le stand.

- **Inventaires éclairs (21 juin 2014 – Nonville et Treuzy-Levelay)**

Rôle de l'animateur du site : Animateur (tenue d'un stand et co-encadrement d'une sortie naturaliste grand public avec des animateurs de Natureparif).

Public présent : Naturalistes, riverains, élus.

Intérêt pour le site : Présentation du site Natura 2000, de ses enjeux et de la biodiversité présente sur le territoire, entre 15 et 20 personnes sont venus à la sortie naturaliste grand public. Les inventaires éclairs organisés par Natureparif ont permis la récolte de nombreuses données naturalistes sur les communes de Nonville et Treuzy-Levelay.

5.5 COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES

Les établissements scolaires des communes du site Natura 2000 ont été contactés par courrier et par email début 2014 afin de leur proposer une animation adaptée à des élèves de secondaire.

Les animations scolaires réalisées dans le cadre de Natura 2000 sont systématiquement encadrées par l'animateur référent du site et par un agent de développement de la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

La préparation de ces animations scolaires a demandé deux visites de terrain les 24 mars et 27 mai derniers. Lors de ces occasions, les écoles concernées ont été rencontrées et le déroulé de l'animation pour la partie terrain a été clairement défini.

Deux écoles ont bénéficié de cette animation :

- Le 11 juin 2014, avec l'école primaire de Treuzy-Levelay pour une classe de CE1 d'une vingtaine d'élèves ;
- Le 12 juin 2014, avec l'école primaire de Montigny-sur-Loing pour une classe de CM1 de 27 élèves.

5.6 PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE

Dans le cadre de l'implication de l'animateur dans la vie du réseau Natura 2000, trois rencontres ont eu lieu en 2014 :

- **Journée d'échanges techniques Natura 2000 Départementale (10 juin 2014 – Nanteau-sur-Lunain)**

Rôle de l'animateur du site : Public et animateur.

Public présent : Animateurs de sites Natura 2000 du département, services de l'Etat.

Intérêt pour le site : La journée d'échange s'est déroulée sur le site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain ».

La matinée a été consacrée à des présentations concrètes d'actions engagées sur des sites Natura 2000, de méthodes de suivi, d'exemples de contrats, de rencontres et d'échanges d'expériences entre animateurs.

L'après-midi a été consacrée à la récolte de données naturalistes sur le site Natura 2000. Une nouvelle station d'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) a pu être contactée à Paley (Lunain).

- **Intégration des nouveaux animateurs Natura 2000 (29 septembre 2014 – Paris la Défense)**

Rôle de l'animateur du site : Public.

Public présent : Animateurs de sites Natura 2000 Seine-et-Marnais, services de l'Etat.

Intérêt pour le site : Présentation du fonctionnement de Natura 2000 et de l'évolution à laquelle le réseau est soumis (mise en place des sites marins, EIN, calcul des états de conservation...). Des actions concrètes engagées sur des sites Natura 2000 ont aussi été exposées tels que des contrats Natura 2000. La journée a été l'occasion de rencontres et d'échanges d'expériences entre animateurs.

- **Journée d'échanges techniques Natura 2000 Régionale (18 novembre 2014 – PNR du Gâtinais Français)**

Rôle de l'animateur du site : Public.

Public présent : Animateurs de sites Natura 2000 franciliens, services de l'Etat.

Intérêt pour le site : Cette journée d'échanges techniques avait pour thème l'échange d'expériences sur la connaissance et la restauration des zones humides et milieux aquatiques dans les sites Natura 2000 Franciliens. Les volets abordés ont été la présentation du rôle de l'AESN pour la préservation des zones humides ; ainsi que des exemples d'actions concrètes engagées sur des sites Natura 2000 : méthodes de suivi (Vertigos, végétations aquatiques et Agrion de Mercure) ; exemples de contrats (en milieux humides).

6. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE

Pour assurer la cohérence avec les autres politiques publiques et programmes d'actions sur le site, la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique peut donner son avis technique lors de l'élaboration, la révision et la modification des documents d'urbanisme.

Sur le site, plusieurs études concernent le rétablissement des continuités écologiques des rivières du Loing et du Lunain, la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques est associée à chacun de ces projets :

- Le suivi de la réfection du déversoir du Moulin des Doyers à Nemours et de la construction de la passe à poissons.
 - o 16 juillet (réunion de chantier, finalisation de la passe à poissons) ;
 - o 24 septembre (réunion de chantier) ;
 - o 19 novembre (réception des travaux).

- Le suivi de la restauration des continuités écologiques des trois ouvrages Grenelle de Moret-sur-Loing, Bagneaux-sur-Loing et Souppes-sur-Loing.
 - o 14 février (réunion sur site, préparatoire sur l'ouvrage de Souppes-sur-Loing) ;
 - o 5 novembre (réunion préparatoire sur l'ouvrage de Souppes-sur-Loing) ;
 - o 19 novembre (réception des travaux de Bagneaux-sur-Loing suite à l'arasement du déversoir).

- Une étude sur l'arasement du complexe d'ouvrages de la Ville de Nemours et l'aménagement de parcelles communales en zone gérée de façon extensive, ouverte au public. La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques participe activement aux échanges sur ce sujet.
 - o 4 septembre (réunion sur l'aménagement du site) ;
 - o 20 novembre (réunion préparatoire au lancement du marché public relatif à l'étude du projet de restauration).

- Une étude globale sur le Lunain portant sur la restauration hydromorphologique et sur la restauration des continuités écologiques sera lancée en 2015. Des contributions ont été apportées à l'élaboration du cahier des charges de l'étude.

La Communauté de communes Moret Seine-et-Loing associe l'animateur du site Natura 2000 aux rencontres avec les propriétaires privés dans le cadre de l'entretien du Lunain. Ces réunions permettent d'assurer une cohérence entre ces deux politiques publiques sur cette partie du site.

7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1 ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1.a Organisation de réunion du comité de pilotage

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 s'est tenu le 30 janvier 2014 à la Mairie de La Genevraye.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Rappels sur Natura 2000 et sur le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » ;
- Présentation de la mise en œuvre de l'animation du Document d'Objectifs (DOCOB) ;
- Actions réalisées dans le cadre de cette animation du DOCOB du site Natura 2000 « Rivières du

Loing et du Lunain» lors de l'année 2013 ;

- Perspectives pour l'animation du DOCOB du site Natura 2000 Rivières du Loing et du Lunain » pour l'année 2014 ;
- Introduction aux Evaluations des Incidences Natura 2000 ;
- Échanges et débats.

Le COPIL de l'année 2014 n'a pas conduit à des prises de décision influant sur l'animation du DOCOB.

7.1.b Animation de groupes de travail

Deux groupes de travail ont été organisés par la FDAAPPMA77 courant 2014 :

- **Groupe de travail relatif à la navigation des canoës sur le Loing (7 mars 2014)**

Acteurs concernés : FDAAPPMA77, Communauté de communes Moret Seine-et-Loing et L'Association des Usagers du Loing pour la Nature et l'Environnement.

Décisions prises : L'Association des Usagers du Loing pour la Nature et l'Environnement (AULNE) souhaitait connaître l'implication de l'animation Natura 2000 dans la régulation des canoës sur le Loing en haute saison. Il apparaît qu'il soit peu probable que les usagers pratiquant cette activité aient un impact sur les espèces (ainsi que leurs habitats) et/ou les habitats d'intérêt communautaire sur le site, de plus Natura 2000 n'a pas de pouvoir réglementaire en la matière. La régulation des canoës et la sécurisation des parcours apparaît être du ressort des politiques publiques et acteurs locaux engagés dans la gestion du Loing (CG77, Syndicats, Etat...).

- **Groupe de travail relatif à l'organisation des suivis scientifiques en partenariat avec l'ANVL (26 mars 2014)**

Acteurs concernés : FDAAPPMA77 et Association Naturaliste de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau

Décisions prises : Dans l'objectif d'optimiser les prospections sur le Loing, le choix a été pris de mutualiser les moyens, tant matériel qu'humain, afin de rassembler le plus grand nombre de données possibles sur le terrain. Aussi, l'ANVL a pris part à la prospection des végétations aquatiques sur le Loing, en partenariat avec le CBNBP. Toutes ces données ont servi à l'interprétation des résultats sur le Loing et ont permis de collecter davantage de connaissances naturalistes générales sur le site Natura 2000.

7.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'état

Les services de l'état ont été rencontrés à deux reprises en 2014 :

- Le 9 janvier, une réunion de cadrage sur l'animation agricole des sites de Seine-et-Marne avec les services de la Direction Départementale des Territoires. Des conseils ont été donnés sur la façon de présenter les Mesures Agro-Environnementales aux exploitants du site Natura 2000.
- Le 17 mars, avec les services de la DRIEE, pour organiser les inventaires scientifiques de suivi de l'habitat « Rivières à renoncules flottantes » sur le Loing, en collaboration avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP).

7.2 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernent :

- Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la Communauté de communes « Moret sur Loing » ;
- La mise à jour régulière de SUDOCO ;
- Le suivi des activités d'animation (notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles) ;
- La réalisation du bilan scientifique et d'animation pour 2014 (rédaction du rapport, facturation...).

7.3 COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB

Au cours de cette année d'animation, il n'a pas été nécessaire de mettre à jour le DOCOB ou d'y apporter un complément.

7.4 ÉLABORATION DE LA CHARTE

La Charte Natura 2000 est déjà élaborée pour ce site Natura 2000.

8. SYNTHÈSE

L'animation du DOCOB du site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain » en 2014 s'est avant tout traduite par de nombreux échanges avec les acteurs, propriétaires et exploitants du territoire. Ces prises de contacts participent à la mise en place progressive d'une volonté commune de préservation du patrimoine naturel sur le site. Le Comité de Pilotage 2014 fut la première étape de ce travail en commun avec les élus et acteurs impliqués. Par la suite, la plupart des communes ont commencé à s'investir au cours de l'année, et souhaitent à présent s'engager dans la démarche et/ou associer l'animation Natura 2000 aux décisions qui sont prises sur leur territoire.

L'investissement local, partagé par une majorité d'acteurs, transparaît dans la contractualisation, initiée par l'adhésion à la charte de plusieurs propriétaires (majoritairement publics) en 2013 et 2014. D'autres acteurs prennent à présent conscience des enjeux du site et de la nécessité de mettre en place des mesures de gestion favorables à la préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire. Un travail commun avec plusieurs communes sur ce point devrait être possible en 2015.

La réalisation d'une base de données relative aux propriétaires a été finalisée courant de l'année ; celle-ci a permis de contacter individuellement chaque riverain sur le site, et de les convier à deux réunions publiques d'information et de sensibilisation. Par la suite, plusieurs propriétaires ont manifesté leur volonté d'adhérer à la charte Natura 2000 ou de rencontrer l'animateur du site pour recevoir des conseils en termes de gestion des milieux naturels. Des rendez-vous ont été pris en ce sens pour le début de l'année 2015.

L'animation agricole sur le site s'est traduite en 2014 par l'organisation de plusieurs réunions à destination des exploitants agricoles, ainsi que par des rencontres sur le terrain et la réalisation de diagnostics d'exploitation. En dépit des inconnues vis-à-vis de la nouvelle réforme de la PAC en début d'année, 3 exploitants se sont engagés dans la démarche. Ce premier pas, a contribué à la mise en place d'un climat de confiance, favorable à une meilleure acceptation du dispositif en 2015. La seconde partie de l'animation agricole s'est concrétisée par la réalisation du Projet Agro-Environnemental et Climatique du site, et la mise à jour des Mesures Agro-Environnementales proposées à l'ouverture pour 2015 suite à la réforme de la PAC.

Les suivis scientifiques de l'année 2014 ont confirmé le maintien des espèces piscicoles d'intérêt communautaire connues et préservées sur le site. Les tendances sur l'évolution des effectifs et structure des populations ne se dégagent pas nettement. Les séquences chronologiques de suivi sont trop courtes pour pouvoir tirer des conclusions. La prochaine année d'animation permettra d'avoir trois séquences consécutives sur quatre stations de suivi.

L'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire « Rivières à Renoncules » sur le site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain » a été réévalué avec l'aide du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien. Les données sur l'habitat ont été mises à jour sur les deux rivières, avec pour résultat une analyse de son évolution et une amélioration quantitative et qualitative des données (précision accrue).

Le suivi de l'Agriion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) et l'intégration des données opportunistes à partir de l'outil régional de saisie CETTIA, ont contribué à l'amélioration des connaissances sur l'espèce. Ainsi, la population suivie depuis 2013 semble se maintenir, et plusieurs autres populations, inconnues jusqu'alors, ont été contactées sur le Lunain.

L'inventaire des « Rivières à Renoncules flottantes » a été l'occasion d'affiner les connaissances sur les facteurs de perturbations du site, responsables d'une dégradation de la qualité de l'eau et impactant l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire.

L'information, la sensibilisation et la communication sur le territoire ont été réalisées de plusieurs façons. Le bulletin Infosite numéro 4, conçu courant de l'année, et diffusé à tous les propriétaires connus a constitué un premier contact et suscité l'intérêt des riverains. L'animation Natura 2000 s'est aussi attachée à rencontrer directement les intéressés via l'organisation de réunions, conférences ou tenue de stands lors de divers événements. Ces contacts ont été complétés par des rencontres informelles lors des suivis scientifiques. Finalement, le site Internet, achevé courant de l'année, a confirmé son rôle de premier plan dans la diffusion des informations sur le site. Sa mise à jour régulière, via l'ajout des différents événements ou des documents, permet à tous les acteurs de prendre connaissance et de s'informer sur l'animation menée sur les « Rivières du Loing et du Lunain ».

De nombreux projets ont été suivis sur le territoire en 2014, que ce soit dans le soutien et l'articulation avec les autres politiques et programmes d'actions sur le site, ou pour l'assistance et la veille réglementaire relatives à l'Evaluation des Incidences Natura 2000. Sur ce dernier point, les besoins exprimés par les porteurs de projets, importants en 2014, vont augmenter pour la prochaine année d'animation, avec l'association de l'animation Natura 2000 sur plusieurs projets à venir (élaborations de PLU en particulier).

Au cours de l'année 2014, les contacts répétés avec les élus ont mis en évidence des enjeux très différents entre les deux rivières. Les communes riveraines du Loing comptent sur un développement économique de leur territoire et une valorisation touristique de la vallée. Cette vision contraste fortement avec le Lunain où la conservation du caractère rural de la rivière semble de première importance aux yeux des élus. Aussi les acteurs locaux sur le Lunain apparaissent plus réceptifs et mobilisés que sur le Loing. Ces deux visions impliquent une animation spécifique à chacune des rivières, et le plus souvent, une multiplication des réunions pour répondre au mieux aux enjeux du territoire. Ces raisons ont conduit à un dépassement du temps initialement prévu pour l'animation du site, mais participent activement à une meilleure acceptation de la politique Natura 2000, ainsi qu'une intégration croissante de ses objectifs de conservation dans les décisions prises sur le territoire.

En conclusion, l'année 2014 a permis la prise de contact avec de nombreux acteurs, que ce soit dans un objectif contractuel ou pour assurer la cohérence des différents projets sur le territoire avec les objectifs de conservation du site. Les engagements contractuels proposés par le dispositif Natura 2000 sont voués à augmenter dans les futures années, et permettront de mettre en place des actions probantes, efficaces pour la préservation des espèces et habitats mais aussi vis-à-vis des riverains, avec sur le long terme, une sensibilisation de tout un chacun. Finalement, les inventaires scientifiques mettent en avant un besoin important de connaissances complémentaires sur les espèces n'ayant pas encore fait l'objet de prospections spécifiques (odonates et mollusque d'intérêt communautaire).

Tableau 4 : Bilan des activités de l'animateur en 2014 en jours (prévisionnels et réalisés)

INTITULE DE L'ACTION	PREVISIONNEL	REALISE
Gestion et contractualisation 2014	43,5	72,28
Gestion administrative, suivi, bilan et évaluation 2014	14	15,07
Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques 2014	8	15,12
Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences 2014	8	24,54
Information, sensibilisation, communication 2014	27,5	43,72
Amélioration des connaissances et suivi scientifique 2014	62	79,49
Total	163	250,24

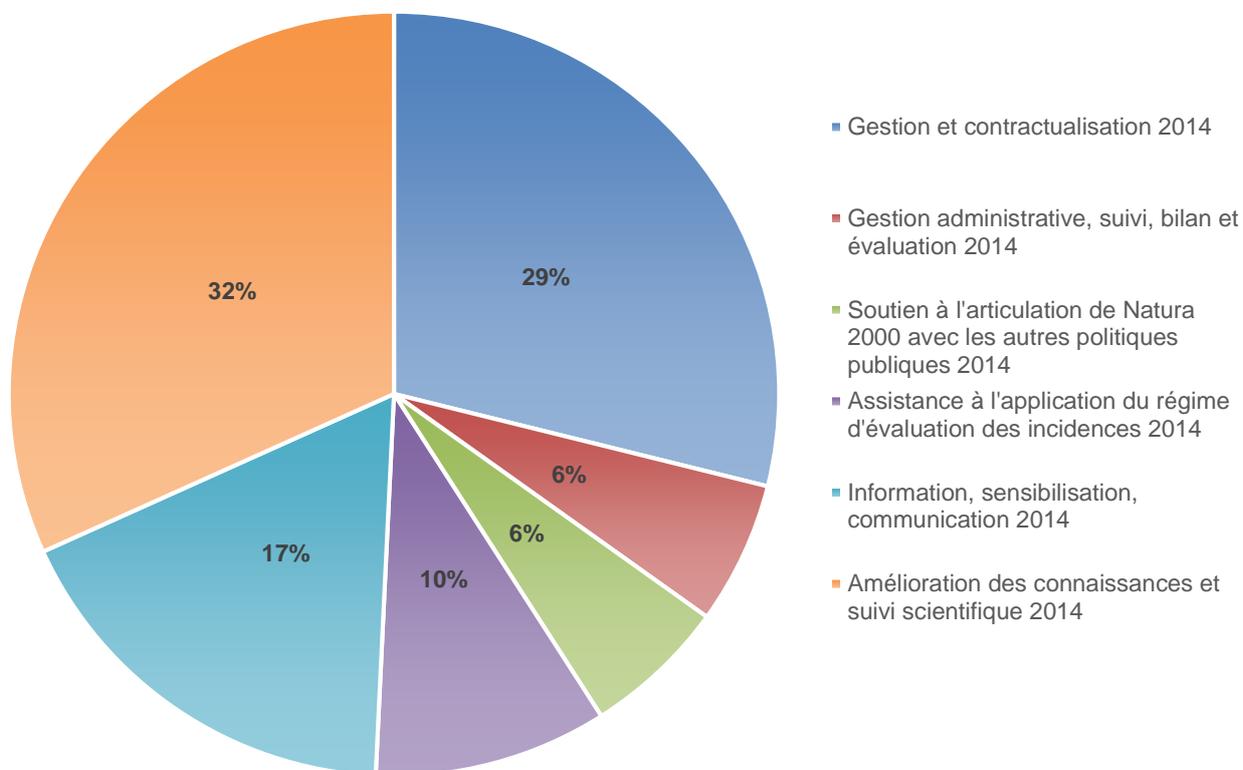


Figure 1 : Diagramme en secteur, de la part relative de temps passé pour chaque action d'animation.

Glossaire

AAPPMA : Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.

AESN : Agence de l'Eau Seine-Normandie.

ANVL : Association Naturaliste de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau.

CBNBP : Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien.

CG77 : Conseil Général de Seine-et-Marne.

COPIL : Comité de Pilotage.

DOCOB : Document d'Objectifs.

DRIEE : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie.

EDATER : Équipe Départementale d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières.

EIN : Evaluation des Incidences Natura 2000.

FDAAPPMA77 : Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

MAET et MAEC : Mesures Agro-Environnementales Territorialisées et Mesures Agro-Environnementales Climatiques.

ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques.

PAC : Politique Agricole Commune.